



DEMANDE DE MODIFICATION DE MATCH

La demande doit être adressée au District 15 jours avant la date initiale de la rencontre

Les demandes (par courrier postal) sont à adresser soit à MONTRY soit à MELUN en fonction de la compétition concernée

CLUB DEMANDEUR : NUMERO D’AFFILIATION :

Type de changement : INVERSION CHANGEMENT DE DATE
 CHANGEMENT D’HORAIRE CHANGEMENT DE TERRAIN

CATEGORIE: (Seniors, CDM, U19, U17, U15, U14, Vétérans,.....)

DIVISION :

COMPETITION : (Championnat ou Coupe)

MATCH /

N° PREVU LE : (Date initiale)

MOTIF DE LA DEMANDE :

PROPOSITION DE MODIFICATION:

DATE : HORAIRE : TERRAIN :

Nom du demandeur :

Signature

Cachet du club

Nom du de l’adversaire :

Signature

Cachet du club

Toute la correspondance doit être adressée soit :

Au siège Social : 19 rue de Dammarie - 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58

A la Direction Administrative : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 / Télécopie : 01.60.04.87.74

Messagerie unique : secretariat@seineetmarne.fff.fr